

Les migrations résidentielles des retraités au sein de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Samuel ETTOUATI*

Résumé - En 2013, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 18 800 retraités ont déménagé et changé de commune de résidence au sein de la région. En exploitant les données individuelles du recensement de la population de l'INSEE, cet article analyse les différents critères d'attractivité territoriale des seniors migrants et dessine leurs trajectoires résidentielles privilégiées au sein de la région. Les estimations d'un modèle de flux mettent en exergue les différences de motivations dans la mobilité des seniors selon leur âge et leur niveau d'éducation. Les jeunes retraités déménagent sur de plus longues distances et se localisent davantage dans des espaces périurbains. Ces territoires permettent aux retraités d'accéder à une meilleure qualité de vie sans rompre avec leurs habitudes de consommation antérieures, qu'ils viennent des départements alpins ou des cœurs métropolitains de Marseille, Nice ou Toulon. Parallèlement, le littoral méditerranéen disposant de services hauts de gamme et caractérisé par un foncier onéreux ne s'avère accessible qu'aux retraités les plus aisés. Les retraités plus âgés (75 ans et plus), et exposés à des risques de dépendance, se rapprochent des espaces métropolitains, dotés de logements accessibles et des infrastructures qui leurs sont dédiées, tels que des services d'aide ou d'hébergement. Avec le passage à la retraite de la génération du *baby-boom*, le développement territorialisé des infrastructures dédiées aux seniors apparaît comme un facteur d'attractivité locale des retraités de la région et un enjeu pour l'aménagement du territoire.

Classification JEL

J14, R23

Mots-clés

Migrations résidentielles
Retraités
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Modèle de ZIP

* LEAD, Université de Toulon ; ettouati@univ-tln.fr

1. INTRODUCTION

Avec l'allongement de l'espérance de vie et le vieillissement de la génération du *baby-boom*, la France connaît une augmentation de la part des retraités et des seniors dans sa population. En 2050, selon les projections démographiques de l'INSEE, la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) comptera 1,6 million d'habitants de 65 ans ou plus contre environ un million en 2013 (Chauvot et Pougard, 2017). Le taux de croissance de la population des seniors est de plus supérieur dans cette région à celui du reste de la France.

Les dynamiques d'installation des retraités et les équipements qui leur sont dédiés sont devenus une préoccupation des pouvoirs publics, nationaux et locaux. L'adoption en 2015 de la loi d'adaptation de la société au vieillissement vise à la prévention et à l'accompagnement des seniors dans leur perte d'autonomie mais aussi à « intégrer systématiquement la dimension du vieillissement dans les plans locaux d'habitat et de déplacement urbain » (Delaunay, 2017). La mise en place de politiques permettant de capter les retraités mobiles et de leur proposer une localisation adaptée devient un enjeu prioritaire pour certaines collectivités territoriales du fait que les seniors représentent un potentiel de marché très porteur, qualifié de *silver economy*.

Les motivations de la mobilité résidentielle des retraités sont nombreuses et diverses : des changements de situation familiale, tels que le passage à la retraite en lui-même ou le veuvage, influencent les décisions migratoires. A ces motifs s'ajoutent autant les déménagements contraints, que ce soit par la baisse des ressources ou un déclin de l'état de santé, que des mobilités choisies, liées à la quête d'un cadre de vie différent ou de services locaux et d'aménités spécifiques. Les notions d'environnement résidentiel et d'aménités territoriales deviennent, dès lors, des éléments importants d'analyse des migrations résidentielles des retraités.

L'objectif de ce travail est d'identifier et de mesurer le poids des différents facteurs territoriaux dans leur choix de mobilité résidentielle au sein de la région PACA. De ce fait, on ne s'intéresse pas aux mobilités entrantes ou sortantes de la région mais aux mobilités internes, c'est-à-dire aux caractéristiques territoriales qui vont influencer et provoquer un changement résidentiel d'un retraité habitant déjà dans la région. Cette démarche permet d'enlever le poids déterminant de certaines variables qui captent couramment l'explication des « arrivées » de retraités dans le Sud en provenance d'autres régions (par exemple, l'héliotropisme). On montre à l'inverse une différenciation du poids de certaines variables territoriales (comme la présence d'équipements publics spécifiques dédiés aux seniors) en fonction des traits individuels du migrant.

Ce travail s'appuie sur l'exploitation des données du recensement de la population française de 2014 de l'INSEE qui renseigne à la fois les caractéristiques individuelles (âge, niveau d'éducation, type de logement, composition du ménage...) des retraités mais aussi sur leurs choix résidentiels (commune de résidence actuelle et un an auparavant). Les mobilités sont considérées à l'échelle des 953 communes de la région PACA. La pertinence de ce découpage géographique se justifie par le fait que les mobilités enregistrées sont de courte distance (la moitié des retraités qui déménagent au sein de la région parcourent moins de 18 km entre la résidence d'origine et celle de destination) et que la moitié des retraités accèdent aux biens et services qui leur sont dédiés en moins de 5 minutes (Barbier et Toutin, 2016), ce qui implique une corrélation entre la localisation des services et les choix de mobilité résidentielle de cette population.

Ce travail est organisé de la façon suivante. La deuxième section propose une brève revue de la littérature sur ce sujet. La section 3 propose une analyse descriptive des

migrations résidentielles des retraités dans la région PACA. Dans la section 4, le modèle empirique est présenté, permettant d'analyser les flux migratoires des retraités entre les communes de la région. La section 5 discute les résultats du modèle. La dernière section permet de conclure en termes de politiques publiques locales.

2. LA MOBILITÉ RÉSIDENIELLE DES SENIORS : UNE REVUE DE LITTÉRATURE

Du modèle du cycle de vie de Modigliani (1963), puis de Carlino et Mills (1987) aux travaux empiriques récents cherchant à identifier les déterminants des mobilités résidentielles des seniors et leurs impacts sur les territoires (Détang-Dessandre et al., 2002 ; Roussel et al., 2005 ; Glaeser et Tobio, 2007 ; Schaffar et al., 2018), une vaste littérature cherche à étudier les migrations des retraités.

Un premier volet des travaux récents sur ce sujet met en évidence le rôle des caractéristiques individuelles, telles que l'âge et le revenu, dans la probabilité de migrer et dans le choix de localisation des retraités (Schaffar et al., 2018). Caradec (2010) distingue deux types de mobilité des seniors : voulue ou contrainte. La première peut être qualifiée de mobilité choisie, et intervient souvent aux premiers âges de la retraite. En effet, selon Baccaïni (2007), le passage à la retraite marque un tournant dans la vie d'un individu qui peut l'inciter à déménager. Souvent libérés de responsabilités familiale et professionnelle, les retraités, lorsqu'ils décident de migrer, sont plus enclins à parcourir une longue distance que les actifs (Zaninetti, 2011). Cette migration les rapproche souvent d'aménités locales naturelles, comme l'ensoleillement et le littoral, ou d'équipements qui leurs sont dédiés, que ce soit dans le domaine social, médical ou culturel (Schaffar et al., 2018).

Pour les retraités les plus aisés, leurs revenus du travail antérieurs leur permettent de s'installer dans des territoires où les prix fonciers sont élevés, en particulier dans les espaces à forte attractivité touristique. Chevrier et Darris (2009) mettent en avant le phénomène de double résidence chez les retraités aisés. Même si le coût au maintien de deux résidences est important, l'intérêt est multiple : maintenir la continuité du train de vie et des habitudes du quotidien lors du passage à la retraite, bénéficier des offres de consommation d'aménités différentes de deux territoires et maintenir le stock de capital social et affectif constitué précédemment (Nowik et Thalineau, 2008 ; Masson, 2015). À l'inverse, les retraités les moins aisés disposent de moins de choix, ce que Schaffar et al. (2018) qualifient de double inégalité de localisation : la première intervient lors de la vie active (pouvoir choisir ou pas son lieu de travail) et la deuxième durant la retraite (pouvoir choisir ou pas son lieu de retraite).

La mobilité qui peut être qualifiée de mobilité subie ou contrainte apparaît comme une conséquence de la baisse des revenus ou de la perte d'autonomie, de la dégradation de l'état de santé ou du décès du conjoint. Ce type de changement résidentiel intervient essentiellement dans un âge avancé de la retraite (Harzo et Bonnal, 2009). La mobilité devient un choix non souhaité par la personne âgée, un facteur d'angoisse avec la perte de repères, et accroît le sentiment de vulnérabilité du senior (Bouisson, 2008). Les territoires concernés par ces mobilités sont dotés de logements accessibles aux retraités (Christel, 2006) ou d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Un deuxième volet de la littérature met en avant l'influence des caractéristiques territoriales sur les déplacements des seniors. Avec son passage à la retraite, puis le vieillissement, la demande de biens et de services d'un individu évolue, en particulier dans les domaines médicaux et sociaux (Détang-Dessandre et al., 2002), mais aussi dans le domaine culturel. Aux États-Unis, la forte croissance des migrations résidentielles des seniors dans la *Sun Belt* a favorisé l'apparition d'espaces spécialisés dans les activités exclusivement orientées vers les personnes âgées, dits *Active Adults Communities* (AACs) (Findlay, 1993 ; Glaeser et Tobio, 2007 ; Pihet et Viro-

Durandal, 2009). De façon similaire, en France, depuis la fin des années 1990, de nombreux logements dédiés spécifiquement aux seniors, allant des habitats classiques aux EHPAD, sont construits dans certains territoires (Argoud, 2014 ; Nowik, 2014). Ces résidences, bâties à l'initiative de promoteurs privés ou d'acteurs publics locaux, offrent un certain nombre de services et un environnement en adéquation avec les besoins des seniors. Chaudet et Madoré (2017) montrent qu'en France, ces équipements sont essentiellement localisés dans les centres urbains et dans des territoires dotés d'aménités particulières, et que le vieillissement général de la population favorise le développement d'un marché des seniors en pleine expansion, capté par les AACs.

3. LA MOBILITÉ RÉSIDENIELLE DES RETRAITÉS AU SEIN DE PACA

En 2014, 1 195 000 retraités vivent en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) ; soit 38 habitants au km² et ils représentent 25 % de la population résidente (INSEE, 2014). La figure 1 montre l'hétérogénéité de leur répartition sur le territoire. Les trois quarts des retraités se concentrent à proximité du littoral ou du couloir rhodanien. A elles seules, les trois communes de Marseille, Nice et Toulon comptent un quart des retraités de la région. Toutefois, lorsqu'on observe la part des retraités dans la population communale résidente, ce sont les communes rurales des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes qui s'affichent en tête, avec des taux avoisinant 30%.

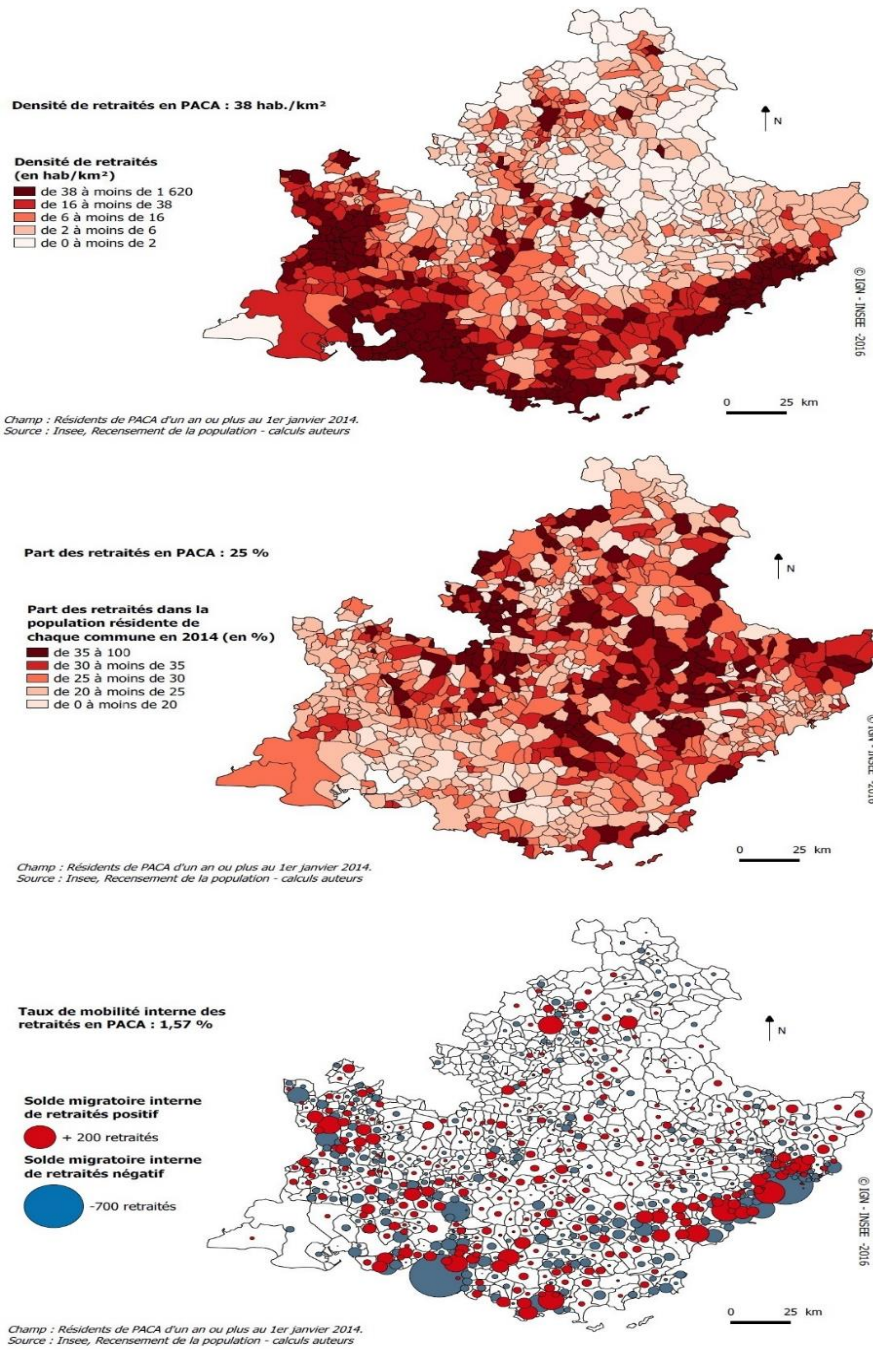
La figure 1 permet de visualiser le solde migratoire infra-régional de retraités durant l'année 2013 pour chaque commune de PACA. Durant cette année, 18 800 retraités (1,6% de la population totale des retraités de PACA) ont déménagé et changé de commune de résidence. Les territoires d'accueil privilégiés sont les périphéries des grandes agglomérations régionales. Les communes métropolitaines proprement dites sont généralement déficitaires dans ces échanges. A côté de cette grande tendance de périurbanisation des retraités, on observe également une attractivité croissante des départements alpins du nord de la région vis-à-vis de ceux du littoral.

La propension à migrer des retraités évolue en fonction de leur âge. Les différentes transitions dans leur cycle de vie les incitent à déménager pour ajuster le coût de leur logement à l'évolution de leur revenu ou à la perte du conjoint. L'essentiel des migrations de seniors au sein de PACA a lieu dans les premières années suivant le passage à la retraite : 27 % des retraités mobiles ont moins de 65 ans (figure 2) ; à l'instar des observations sur les « jeunes » retraités, la propension à migrer croît également pour les seniors au-delà de 85 ans (18% des mobilités internes des retraités). La dépendance représente un risque de vulnérabilité croissant avec l'âge et génère de nombreuses mobilités vers des maisons de repos, voire des EHPAD¹. Alors que ces foyers n'abritent que 4 % des seniors de la région, ils accueillent 22 % des retraités mobiles au sein de PACA en 2013. Les seniors les plus à même d'effectuer un choix résidentiel dans un foyer sont les plus exposés à la précarité, à savoir ceux ayant perdu leur conjoint, les individus non propriétaires ou n'ayant pas accès à une location (figure 3). Les EHPAD attirant les flux les plus importants de seniors sont ceux de Toulon, de la Valette-du-Var et de Pertuis et les seniors qui s'y dirigent proviennent essentiellement de Nice et de Marseille.

Les retraités mobiles se répartissent inégalement au sein du territoire, accentuant ou ralentissant le vieillissement de la population. A Nice, les retraités « entrants » sont en moyenne 5 ans plus jeunes que ceux qui la quittent ; c'est l'inverse à Avignon, tandis que la différence d'âge n'est pas significative à Marseille et Toulon.

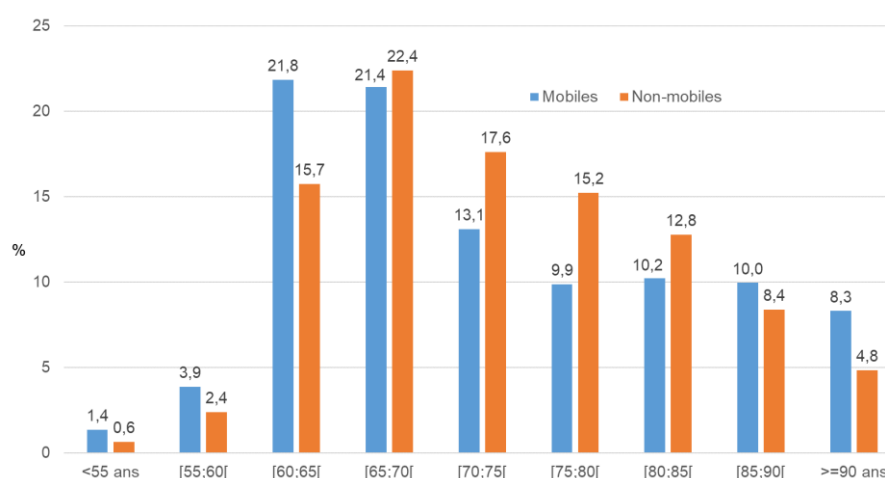
¹ Logements dits « non ordinaires » dans le recensement de la population.

Figure 1. Densité de retraités par commune, part des résidents et mobilités infrarégionales



Enfin, le niveau de revenu semble différencier fortement les choix résidentiels et migratoires des retraités, dont la demande en matière d'habitat et de loisirs s'inscrit souvent en continuité avec leur vie active antérieure. Ne disposant pas d'informations sur les revenus individuels dans les recensements de l'INSEE, on distingue les retraités en fonction de leur niveau d'éducation, à savoir s'ils sont diplômés ou pas du supérieur. Les retraités diplômés du supérieur sont nettement plus présents au sein de la population mobile : ils représentent 20 % des migrations internes totales dans la région PACA.

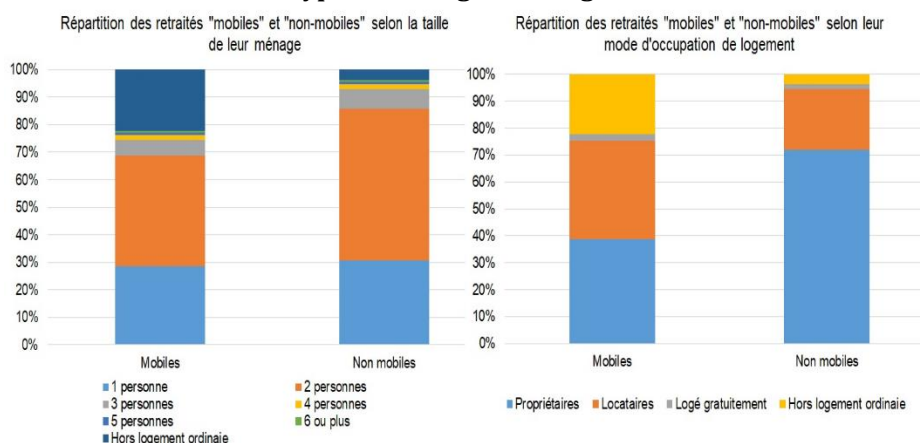
Figure 2. Répartition des retraités de PACA migrants et non-migrants par tranche d'âge



Note de lecture : 1,4 % des retraités de PACA ayant changé de commune au sein de la région ont moins de 55 ans. 0,6 % des autres ont moins de 55 ans.

Source : Insee, Recensement de la population – Calcul de l'auteur.

Figure 3. Répartition des retraités de PACA en 2013 selon le type de ménage et de logement



4. UN MODÈLE DE FLUX POUR ÉTUDIER LES MIGRATIONS DES RETRAITÉS

Les modèles empiriques traditionnellement utilisés pour analyser les facteurs de la mobilité interne sont de type *probit univarié*, pour expliquer la décision de migrer d'un individu (Courgeau, 1984 ; Schaffar et al., 2018), ou *logit multinomial*, dans le but de distinguer les déterminants des migrations de courte et de longue distance (Gobillon, 2001). Ces modèles présentent l'avantage de contrôler les effets des caractéristiques individuelles, en testant simultanément l'effet de l'âge de l'individu, de son sexe, de son type d'activité, de son lieu de naissance, du montant et sources de ses revenus sur la propension à migrer. L'utilisation de modèles *nested logit* (Kim et al., 2005) permet de différencier l'analyse des deux étapes du processus de mobilité : la décision de quitter son territoire d'abord et le choix du lieu d'installation ensuite. Bien qu'efficaces, ces modèles sont sujets à certaines critiques méthodologiques : la prise en compte simultanée des caractéristiques des lieux d'origine et de destination déprécie les estimations du fait que pour les non-migrants, soit pour plus de 98 % des retraités de PACA, ces lieux sont identiques.

En admettant comme variable dépendante les flux de migrations Y_{od} entre deux localités o et d , on retient dans ce travail l'hypothèse de Baccaïni et Pumain (1998) et Grimmeau (1994) selon laquelle la distribution des flux de migration suit une loi de Poisson. Dès lors, le modèle explicatif de l'ensemble des migrations de l'origine o vers la destination d (avec $o \neq d$) s'écrit :

$$\ln(Y_{od}) = \beta + \gamma \cdot \ln(D_{od}) + \beta_o \cdot X_o + \beta_d \cdot X_d \quad (1)$$

avec D_{od} la distance entre les zones o et d ; X_o, X_d respectivement les vecteurs des variables descriptives des communes d'origine et de destination. Les coefficients β_o et β_d s'interprètent comme des élasticités de l'attractivité de d depuis o .

Ce modèle est appliqué à différents types de retraités répartis selon deux critères : leur âge (en distinguant les retraités de moins de 75 ans et ceux de 75 ans ou plus), et leur niveau de capital humain (ayant un diplôme du supérieur ou pas). Le modèle permettant d'étudier les flux de migrations entre deux territoires pour une catégorie donnée i d'individus, en tenant compte, des déterminants territoriaux s'écrit :

$$\ln(Y_{odi}) = \beta + \beta_i \cdot X_i + \gamma \cdot \ln(D_{od}) + \beta_o \cdot X_o + \beta_d \cdot X_d \quad (2)$$

Dans le modèle (2), Y_{odi} est le flux de migration entre deux communes pour une catégorie donnée i d'individus, et X_i l'ensemble d'indicateurs déterminant i .

Au cours de l'année 2013, 1,6 % de la population étudiée a déménagé et changé de commune. Sur une courte période, la mobilité entre communes concerne une minorité d'individus et 90 % des triplets (o, d, i) ne comptent aucun flux de population. L'utilisation d'un modèle de Poisson « ordinaire » devient limitée par ce nombre excessif de 0. Pour corriger ce biais de surdispersion, Cameron et Trivedi (2013) proposent d'user d'un modèle *Zero-Inflated Poisson* (ZIP). La densité de probabilité utilisée par le ZIP pour estimer la valeur des paramètres par maximum de vraisemblance est un mélange d'une masse ponctuelle en 0 et d'une distribution de Poisson. Formellement cette densité s'écrit :

$$F_{ZIP}(Y_{odi}) = P(Y_{odi} = 0) \cdot I_{\{Y_{odi}=0\}} + (1 - P(Y_{odi} = 0)) \cdot F_{Poisson}(Y_{odi})$$

avec I fonction indicatrice et $F_{Poisson}$ densité d'une loi de Poisson. La probabilité $P(Y_{odi} = 0)$ est estimée par un modèle *probit* (voir en annexe). En utilisant cette loi de probabilité, le modèle s'écrit alors :

$$\begin{cases} \ln(Y_{odi}) = \beta + \beta_i \cdot X_i + \gamma \cdot \ln(D_{od}) + \beta_o \cdot X_o + \beta_d \cdot X_d \\ \text{probit}(P(Y_{odi} = 0)) = \alpha + \alpha_i \cdot X_i + \theta \cdot \ln(D_{od}) + \alpha_o \cdot X_o + \alpha_d \cdot X_d \end{cases} \quad (3)$$

Le modèle (3) s'avère bien plus efficace que le modèle (2), le critère d'information d'Akaike atteint 51 362 pour l'estimation de l'équation (3) contre 129 429 pour l'équation (2). Puis, dans un souci d'interprétation, des variables d'interactions entre X_o , X_d et X_i sont ajoutées à la première équation du modèle (3) pour étudier les différences d'attractivité territoriales entre les populations.

Plusieurs critères d'attractivité territoriale des retraités migrants sont retenus : les caractéristiques sociodémographiques d'une commune, ses aménités environnementales et sociales, son parc, la présence d'équipements dédiés aux seniors. Le tableau 1 fournit les statistiques descriptives sur les variables territoriales utilisées. Toutes sont mesurées sur des périodes antérieures à 2013 afin d'éliminer tout biais de rétroaction.

Tableau 1. Statistiques des variables descriptives des communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Code	Variables	Min	Médiane	Moyenne	Max	Ec. type	VIF
P_RET	Part des retraités dans la population de la commune en 2009 (en %)	0,00	29,79	31,17	100,00	9,72	1,10
PLOGCOL	Part des logements collectifs dans le parc de logement en 2012 (en %)	0,00	11,04	14,29	74,37	12,03	2,03
DLITTOUR	Densité de lits touristiques en 2012 (en lits/km ²)	0,00	0,48	5,87	307,60	18,93	1,38
THAB	Taxe d'habitation de la commune en 2012 (en %)	0,01	11,89	12,34	34,13	4,90	1,23
REVMED	Revenu disponible des ménages médian en 2012 (en euros)	10410	19070	19400	33980	2485,23	1,35
DIST_LIT	Distance minimale à une commune du littoral (en km, à vol d'oiseau)	0,00	46,15	55,01	168,00	41,77	1,85
ENSOL	Ensoleillement annuel (en nombre d'heures)	2439	2668	2663	2801	127,19	1,37
CULTLOIS	Nombre d'emplois dans les fonctions de culture-loisirs en 2012	0,00	5,12	48,86	9345,00	350,36	1,84
EQUIPSEN	Équipements exclusivement dédiés aux personnes âgées en 2009	0,00	0,00	1,51	161,00	6,34	1,33

Sources : Insee, Recensement de la population, SIRENE, Base Permanente des équipements – Ministère des comptes publics – DGFIP – Météo France – Observatoire du littoral.

Note : VIF : facteur d'inflation de variance. Pour le calcul du VIF, la densité de lits touristiques, le revenu médian, le nombre d'heures d'ensoleillement, la distance à un littoral et les emplois dans les fonctions culture-loisirs sont passés en log et les valeurs nulles à 0,01.

Le poids de la population retraitée dans la population résidente de la commune (P_RET) permet d'identifier l'effet d'attractivité des territoires auprès d'autres retraités. La concentration de retraités conditionne l'organisation territoriale de certains espaces, via le développement de services et/ou d'aménités qui leur sont spécifiquement destinés. Le nombre d'infrastructures spécifiques dédiées aux retraités par commune, calculé à partir de la Base Permanente des Équipements, rassemble un panier d'équipements orientés en totalité vers cette population (Barbier et Toutin, 2016), tels que les soins à domicile, les services d'aides, les foyers restaurants et les services de repas à domicile (EQUIPSEN).

De la même façon on peut identifier un ensemble d'activités culturelles et d'activités de loisirs (CULTLOIS), privilégiées par les retraités, parmi lesquelles figurent certaines activités particulières comme les casinos. Les communes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur jouissent de nombreuses aménités intrinsèques, non-riales, non-exclusives, propices à l'attractivité des seniors et témoins de la richesse de son patrimoine naturel, telles que l'ensoleillement (ENSOL), un littoral méditerranéen (DIST_LIT) de 800 km ou des espaces protégés dont 5 parcs naturels nationaux (Arrighi et Verdeau, 2016). Sa situation géographique, entre mer et montagnes,

rapproche les espaces urbanisés de ceux offrant une grande qualité de vie et constitue un avantage concurrentiel pour attirer de nouveaux résidents ou de nombreux touristes.

La densité de lits touristiques (DLITTOUR) permet de mesurer l'attractivité globale de ces espaces et montre, en même temps, le poids de l'activité présentielle. Néanmoins, cette attractivité peut aussi impliquer une certaine difficulté d'accès à un logement, avec un marché immobilier rigide et des prix fonciers élevés. (par exemple, de Toulon à Menton, sur les communes du littoral, les résidences secondaires rassemblent 50 % du parc de logement, cf. Arrighi et Durieux, 2016). Or le logement occupe une place déterminante dans le maintien des activités d'un retraité, de ses relations sociales et de l'accessibilité aux services. Face à la diminution de ses revenus, de la taille de son ménage, ou la perte de son autonomie, un retraité est incité à déménager pour la quête d'un logement en adéquation avec ses attentes et ses ressources. Il privilégie ainsi souvent les petits logements, en location (Gobilon et Wolff, 2010), les appartements avec un coût d'usage et de maintien faible (PLOGCOL), soumis à un faible taux d'imposition et mesuré via la taxe d'habitation (THAB).

5. RÉSULTATS : LES LEVIERS TERRITORIAUX D'ATTRACTIVITÉ DES RETRAITÉS AU SEIN DE LA RÉGION PACA

Les estimations du modèle empirique sur les flux de migration interne des retraités dans la région PACA mettent en évidence des différences significatives de comportement entre les retraités de moins de 75 ans et les retraités plus âgés, mais aussi entre ceux disposant d'un niveau d'éducation élevé et ceux ayant un niveau d'éducation plus faible. Les estimations des effets marginaux sur les flux de migration sont détaillées dans le tableau 2.

- Pour les « jeunes » retraités mobiles, la présence d'une proportion importante de seniors dans une commune est un important facteur d'attraction et de renouvellement de la population de retraités, indépendamment de leur niveau d'éducation. Une part importante de retraités dans une commune est corrélée à de plus fortes arrivées de retraités de moins de 75 ans et, à l'inverse, à davantage de départs de retraités plus âgés. Les choix d'installation des jeunes retraités s'orientent plutôt vers les espaces périurbains de Nice, de Marseille ou de Toulon qui sont plus adaptés à leur nouveau cadre de vie. Ces espaces offrent un certain « esprit village » à ceux provenant des espaces ruraux, tout en permettant de maintenir le train de vie et les habitudes de consommation antérieures s'ils sont issus des cœurs urbains.

Les aménités naturelles sont souvent citées comme un levier à la mobilité des retraités en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La qualité de vie en PACA est fortement liée à son littoral méditerranéen et à son ensoleillement tout au long de l'année. L'absence de significativité de la variable ENSOL dans l'attractivité des retraités de moins de 75 ans s'explique par les faibles différences dans le degré d'ensoleillement entre les communes de PACA. Pour DIST_LIT, l'éloignement du littoral peut être aussi synonyme de recherche d'autres aménités naturelles comme les parcs naturels de la région. De ce fait, autant ces variables jouent un rôle fondamental dans l'arrivée des retraités en provenance d'autres régions, autant elles n'influencent pas significativement les migrations internes à la région.

Contrairement à ce que l'on pouvait attendre, l'offre de services de loisirs et d'activités culturelles a un effet négatif sur la migration des retraités de moins de 75 ans. Non seulement ceux-ci ne sont pas attirés par les territoires pourvus de ce type de services mais peuvent même les fuir du fait que ces espaces sont convoités également par d'autres catégories de population. Une autre explication est liée au fait que les communes avec une offre importante d'activités culturelles sont les communes

métropolitaines que les individus quittent le plus lors de l'arrivée à l'âge de la retraite. L'installation à proximité d'un centre urbain peut aussi leur permettre de continuer à bénéficier de ces aménités.

Tableau 2. Estimation des effets marginaux du modèle de Zero-Inflated Poisson

	Moins de 75 ans et non diplômé du sup.	Moins de 75 ans et diplômé du sup.	75 ans ou plus et non diplômé du sup.	75 ans ou plus et diplômé du sup.
Effet fixe individu	8,627 **	-11,449 ***	-12,111 **	-34,245 ***
log(Dod)	-0,198 ***	-0,080 ***	-0,273 ***	-0,150 ***
Caractéristiques de la commune de destination des flux				
P_RET	0,007 **	0,007 **	-0,003 n.s	-0,011 **
REVMED (en log)	-0,050 n.s	0,468 **	0,617 ***	0,535 ***
PLOGCOL	-0,005 ***	0,001 n.s	0,008 ***	0,011 ***
THAB	0,001 n.s	-0,004 n.s	-0,006 n.s	-0,015 n.s
DLITTOUR (en log)	0,011 **	0,010 *	0,016 **	0,022 **
DIST_LIT (en log)	0,017 n.s	0,006 n.s	0,059 ***	0,137 ***
ENSOL (en log)	0,358 n.s	0,384 n.s	0,383 n.s	0,336 n.s
CULTLOIS (en log)	-0,011 n.s	-0,033 **	-0,044 ***	-0,191 ***
EQUIPSEN	0,004 ***	0,002 **	0,005 ***	0,004 ***
Caractéristiques de la commune d'origine des flux				
P_RET_1	0,012 ***	0,010 **	0,014 ***	0,005 n.s
REVMED_1 (en log)	-0,117 n.s	0,164 n.s	-0,315 **	-0,328 **
PLOGCOL_1	0,006 ***	0,007 ***	0,005 ***	0,004 *
THAB_1	-0,005 n.s	-0,008 n.s	-0,012 n.s	-0,018 n.s
DLITTOUR_1 (en log)	0,001 n.s	0,004 n.s	0,007 n.s	0,056 ***
DIST_LIT_1 (en log)	-0,036 **	0,029 n.s	-0,002 n.s	0,003 n.s
ENSOL_1 (en log)	0,942 n.s	0,973 n.s	0,985 n.s	0,930 n.s
CULTLOIS_1 (en log)	0,020 **	-0,006 n.s	0,028 **	-0,063 ***
EQUIPSEN_1	0,001 ***	0,002 ***	0,003 ***	0,004 ***
N	3 629 024			
AIC	51 362			

Note : *** significatif à 1 %, ** à 5 %, * à 10 %, n.s. non significatif. Les variables décrivant la commune d'origine des flux portent le suffixe "_1".

Enfin, en ce qui concerne les jeunes retraités, une différence significative apparaît entre ceux qui disposent d'un capital humain élevé et ceux qui ont un capital humain plus faible, lorsqu'on considère les indicateurs socioéconomiques de la commune. Les jeunes retraités avec un niveau d'éducation élevé accèdent davantage aux communes où le revenu médian est élevé, et de surcroît les prix fonciers. Ils sont indifférents à la présence de logements dédiés aux seniors et ils sont moins sensibles à la présence d'équipements collectifs. A l'inverse, les jeunes retraités ayant un niveau d'éducation plus faible évitent les communes à revenu médian élevé et s'avèrent très sensibles à la présence d'équipements spécifiques et de logements dédiés aux seniors dans leur choix de localisation.

- Au-delà de 75 ans, les déterminants de la mobilité résidentielle des retraités au sein même de la région PACA varient significativement. Un état de santé déclinant et/ou le décès du conjoint accentuent la perte d'autonomie physique et pécuniaire d'un individu. Sa demande de biens et de services d'aide à domicile, d'hébergement spécifique, d'assistance dans le domaine médical s'accroît. Cette situation peut inciter l'individu retraité à déménager et à choisir un nouveau lieu de résidence selon d'autres critères que des retraités moins âgés.

A l'inverse des retraités de moins de 75 ans, les territoires métropolitains proches du littoral constituent une destination privilégiée des retraités les plus âgés. Conséquence de sa perte d'indépendance, un senior cherche à s'installer dans des communes offrant une accessibilité accrue à l'ensemble des biens et services du quotidien. Contrairement aux jeunes retraités, les différences de niveau d'éducation ne jouent pas un rôle significatif, ce qui signifie que durant la dernière période de leur vie, les retraités affichent les mêmes besoins et les mêmes choix de localisation, indépendamment de leurs caractéristiques individuelles.

De ces constats semble se dessiner une trajectoire résidentielle spécifique des retraités de PACA. Au début de leur retraite, la mobilité semble davantage motivée par la volonté de se localiser dans un espace riche en aménités environnementales et culturelles mais aussi pour maintenir leurs habitudes de consommation. Les espaces périurbains constituent alors des territoires d'accueil privilégiés. En vieillissant et avec la dépendance physique croissante, la mobilité s'apparente davantage à un déménagement contraint. Ces retraités privilégient des espaces urbains, denses en équipements de services et d'aides exclusivement dédiés aux seniors, mais aussi en logements accessibles.

6. CONCLUSION

Le choix du lieu de résidence des retraités est devenu un enjeu important en matière de développement économique local, vu le vieillissement de la population française. Ce travail propose d'examiner les choix de migration interne et de localisation des retraités dans la région PACA, en s'appuyant sur un modèle de Poisson *zero-inflated* appliqué sur les données du recensement général de l'INSEE de 2014. Plusieurs conclusions peuvent être dressées.

En premier lieu, les comportements migratoires diffèrent selon l'âge des retraités et leur niveau de vie. Chez les retraités de moins de 75 ans, les choix de mobilité résidentielle ne sont pas les mêmes selon qu'ils disposent d'un niveau d'éducation élevé ou pas. Les premiers sont moins sensibles à la présence d'équipements collectifs et accèdent plus aisément aux territoires où les revenus des résidents et les prix fonciers sont élevés. Chez les retraités de plus de 75 ans, les comportements migratoires sont davantage fonction de la vulnérabilité et de la dépendance de la personne. Pour cette catégorie de seniors, les logements et les équipements dédiés influencent plus leurs choix de localisation.

En second lieu, apparaît l'itinéraire résidentiel des retraités au sein de la région. Ces derniers privilégient aux premiers âges de la retraite les espaces périurbains, qu'ils viennent des territoires ruraux ou des cœurs urbains, dans une quête de maintien de leur mode de vie. Puis, avec le vieillissement, les retraités, quel que soit leur niveau d'éducation, se rapprochent des territoires métropolitains pour bénéficier de la plus grande densité en infrastructures qui leur sont dédiées.

Différents types de communes se distinguent ainsi par leur degré d'attractivité pour les retraités dans la région, en fonction du type et du groupe de seniors. Notamment, les retraités de plus ou de moins de 75 ans réagissent différemment aux caractéristiques des territoires d'origine et de destination et seront différemment sensibles aux politiques d'attractivité mises en place. Certaines collectivités territoriales vont chercher à attirer de jeunes retraités pour susciter une demande d'activités présentielle pouvant dynamiser l'activité locale ; d'autres collectivités vont plutôt mettre en place des politiques locales en faveur des retraités plus âgés avec un développement territorialisé des infrastructures dédiées aux seniors.

REFERENCES

- Argoud D.**, 2014, Les nouvelles formes d'habitat pour personnes âgées : approche socio-historique d'une innovation, In Nowik L., Thalineau A., *Viellir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 47-59.
- Arrighi J.-J., Durieux S.**, 2016, Le logement, entre contraintes touristiques et concurrence touristique, *Insee Dossier, Provence-Alpes-Côte d'Azur parmi les nouvelles régions françaises*, n°4, p. 17-22.
- Arrighi J.-J., Verdeau A.**, 2016, Un patrimoine naturel exceptionnel à protéger, *Insee Dossier, Provence-Alpes-Côte d'Azur parmi les nouvelles régions françaises*, n°4, p. 13-16
- Baccaïni B.**, 2007, Les flux migratoires interrégionaux en France depuis cinquante ans, *Population*, vol. 62, p. 143-160.
- Baccaïni B., Pumain D.**, 1998, Les migrations dans le système des villes françaises de 1982 à 1990 », *Population*, vol. 53, n°5, pp. 947-977.
- Barbier M., Toutin G.**, 2016, L'accès aux services : une question de densité de territoires, *Insee Première*, n°1579.
- Buisson J.**, 2008, *Le syndrome de vulnérabilité*, Paris, Lavoisier, 124 p.
- Cameron A.C., Trivedi P.K.**, 2013, *Regression analysis of count data*, Econometric society monographs, Second Edition, Cambridge.
- Carlino G. A., Mills E. S.**, 1987, The determinants of county growth, *Journal of Regional Science*, vol. 27, n°1, p. 39-54.
- Caradec V.**, 2010, Les comportements résidentiels des retraités. Quelques enseignements du programme de recherche 'Veillissement de la population et habitat', *Espaces populations sociétés*, OpenEdition.
- Chaudet B., Madoré F.**, 2017, Intégration spatiale des résidences avec services seniors en France : stratégies d'implantation et de diffusion, *L'Espace géographique*, n°46, p. 41-60.
- Chauvot N., Pougnaud J.**, 2017, Provence-Alpes-Côte d'Azur : Un million de 75 ans ou plus d'ici 2050, *Insee Analyse de Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n°47, 4 p.
- Chauvot N., Pougnaud J.**, 2017, Population dans les territoires : Croissance contrastée et vieillissement généralisé à l'horizon de 2030, *Insee Analyse de Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n°55, 4 p.
- Chevrier S., Darris G.**, 2009, *Les résidents secondaires à l'âge de la retraite*, Harmattan, 152 p.
- Christel V.**, 2006, Trajectoires résidentielles des personnes âgées, *Logement, Données Sociales – la société française*, p. 525-529
- Courgeau D.**, 1984, Relations entre cycle de vie et migrations, *Population*, vol. 39, n°3, p. 483-513
- Delaunay M.**, 2017, Loi d'adaptation de la société au vieillissement : un pas pour la transition démographique, *Les Tribunes de la santé*, n°54, p. 79-84.
- Detang-Dessendre C., Piguat V., Schmitt B.**, 2002, Les déterminants micro-économiques des migrations urbain-rural : leur variabilité en fonction de la position dans le cycle de vie, *Population*, vol.57, n°1, p. 35-62.
- Findlay J.M.**, 1993, *Magic Lands. Western Cityscapes and American Culture After 1940*, Berkeley: University of California Press, 394 p.
- Glaeser E., Tobio K.**, 2007, The rise of the Sunbelt, *Southern Economic Journal*, vol.74, n°3, p. 610-643.
- Gobillon L.**, 2001, Emploi, logement et mobilité résidentielle, *Économie et Statistiques*, n°349-350, p. 77-98.
- Gobillon L., Wolff J.-F.**, 2010, Housing and location choices of retiring households: Evidence from France, *Urban Studies*, vol. 48, n°2, p. 331-347
- Grimmeau J.-P.**, 1994, Le modèle gravitaire et le facteur d'échelle. Application aux migrations intérieures de Belgique 1989-1991, *Espace, populations, sociétés, Les migrations internes*, p. 131-141.
- Harzo C., Bonnal V.**, 2009, Le rôle du parc locatif dans le logement des personnes âgées modestes, *Observatoire Social de Lyon, rapport pour le Plan urbanisme, construction, architecture (Puca)*.
- Kim J.H., Pagliara F., Preston J.**, 2005, The intention to move and residential location choice behaviour, *Urban Studies*, vol. 42, n°9, p. 1621-1636
- Masson A.**, 2015, L'épargnant propriétaire face à ses vieux jours, *Revue française d'économie*, p.129-177.

- Modigliani F., Ando A.**, 1963, The 'life-cycle' hypothesis of saving: aggregate implications and tests, *American Economic Review*, vol. 53, n°1, p. 55-84.
- Nowik L.**, 2014, Habitats intermédiaires : de quoi parle-t-on? , In Nowik L., Thalineau A., *Vieillir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 23-46.
- Nowik L., Thalineau A.**, 2008, Mobilités résidentielles et maintien à domicile des personnes âgées de 75 à 85 ans, *rapport pour le Plan urbanisme, construction, architecture (Puca)*.
- Roussel V., Vollet D., Herviou S.**, 2005, La géographie du vieillissement en France : Quand les vieux des villes remplacent les jeunes des villages, *Population & Avenir*, n°675, p. 15-17.
- Pihet C., Viriot Durandal J-P.**, 2009, Migrations et communautarisation territoriales des personnes âgées aux Etats-Unis, *La Documentation française, Retraite et Société*, n°59, p. 139-161.
- Schaffar A., Dimou M., El Mouhoud M.**, 2018, The determinants of elderly migration in France, *Papers in Regional Science*, <https://doi.org/10.1111/pirs.12374>
- Zaninetti J-M.**, 2011, Les retraités en France. Des migrations pas comme les autres, *Population & Avenir*, n°703, p. 4-20.

ANNEXE

Estimation du probit de $P(Y_{odi} = 0)$ du modèle de ZIP

Constante	61,38	***
Moins de 75 ans et non diplômé du supérieur	Référence	
Moins de 75 ans et diplômé du supérieur	1,24	***
75 ans ou plus et non diplômé du supérieur	0,45	***
75 ans ou plus et diplômé du supérieur	2,30	***
log(Dod)	1,66	***
Caractéristiques de la commune de destination		
P_RET	-0,04	***
log(REVMED)	1,02	***
PLOGCOL	-0,03	***
THAB	-0,02	***
log(DLITTOUR)	-0,07	***
log(DIST_LIT)	-0,09	***
log(ENSOL)	-4,01	***
log(CULTLOIS)	-0,29	***
EQUIPSEN	-0,01	***
Caractéristiques de la commune d'origine		
P_RET_1	-0,02	***
log(REVMED_1)	0,50	***
PLOGCOL_1	-0,02	***
THAB_1	-0,03	***
log(DLITTOUR_1)	-0,05	***
log(DIST_LIT_1)	0,01	***
log(ENSOL_1)	-4,99	***
log(CULTLOIS_1)	-0,26	***
EQUIPSEN_1	-0,01	***

Note : *** significatif à 1 %, ** significatif à 5 %, * significatif à 10 %, n.s. sinon. Les variables décrivant la commune d'origine des flux portent le suffixe _1.

Residential migration of retirees in the Provence-Alpes-Côte d'Azur region

Abstract - In 2013, 18,800 retirees from Provence-Alpes-Côte d'Azur moved and changed location within the region. By using individual data from the INSEE population census, this article highlights the different criteria of territorial attractiveness of seniors' mobility and their main residential trajectories within the region. The paper estimates a flow model stating the motivational differences in elderly mobility by age and level of education. Young retirees move long distances and rather locate in suburban areas. These territories allow retirees to access a better quality of life without breaking with their previous consumption habits, whether they come from the alpine departments or the metropolitan cores of Marseille, Nice or Toulon. At the same time, the Mediterranean coastline with high-end services and characterized by expensive land is accessible to the wealthiest pensioners only. Older retirees (aged 75 and older), who are at risk of dependency, are moving closer to metropolitan areas with accessible housing and dedicated infrastructure such as support or housing services. With the retirement of the baby-boom generation, the territorialized development of infrastructure dedicated to seniors appears as a factor of local attractiveness for retirees in the region and a challenge for regional planning.

Key-words

Residential migration
Retirees
Provence-Alpes-Côte d'Azur Region
ZIP model
